



APPEL DE CANDIDATURES

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La Ville de Bromont est à la recherche de citoyens qui souhaitent pourvoir les postes qui seront vacants au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU) dès décembre 2020.

Le CCU est un groupe de travail constitué en vertu d'un règlement de la municipalité conformément à la *Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1)*. Il est composé de deux conseillers municipaux, de six citoyens résidents et est assisté par le personnel du Service de l'urbanisme de la municipalité.

Le conseil confie au comité le soin d'étudier et de faire les recommandations en matière de dérogations mineures, de plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A), d'usages conditionnels et autres demandes en lien avec l'aménagement du territoire. Ce comité se réunit une fois par mois en séance régulière le matin à 7h30, et à l'occasion en séance spéciale et soumet ses recommandations au conseil municipal.

Les citoyens qui souhaitent poser leur candidature doivent transmettre une lettre d'intérêt, et tout autre document pertinent, dans laquelle ils exposeront leurs compétences, expertise ou formation en matière d'architecture, de construction, d'architecture du paysage ou d'urbanisme, qui représentent des atouts afin de jouer un rôle au sein du comité. La durée du mandat de chaque membre-citoyen est de deux (2) ans.

Si le défi vous intéresse, veuillez acheminer votre candidature avant le **13 novembre 2020** à l'adresse suivante :

**Service de l'urbanisme
Ville de Bromont
88, boulevard de Bromont
Bromont (Québec) J2L 1A1**

Ou par courriel à l'adresse suivante : christine.boyer@bromont.com

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec Marc Béland au 450-534-2021 p.2234.

Bromont, ce 22^e jour du mois d'octobre 2020.

La greffière,

Ève-Marie Préfontaine, avocate